

Les enjeux de la défense de l'environnement

Evelyne Rognon, IRHESC (FSU)
Nouveaux Regards n° 25 - printemps 2004

Défendre l'environnement... Contre qui et pourquoi? Seul l'homme peut se retrouver ici en position à la fois d'agresseur et de protecteur. Quelle histoire a formé cette ambivalence?

Nature et humanité

L'histoire de l'humanité peut se lire comme le passage d'une conception de la nature comme horizon indépassable à la pensée que la créativité humaine peut dominer, dépasser et même remplacer la nature. Pour Aristote par exemple, l'homme et la technique sont immanents à la nature, ils ont été engendrés par elle et toutes leurs productions sont nécessairement inférieures aux œuvres naturelles¹. L'homme s'essaie à imiter la nature, comme un enfant qui joue avec des outils élaborés, sans comprendre ce qu'il fait ni s'approcher de son modèle. Toutes ses réalisations sont contingentes, fruits d'un hasard plus ou moins heureux, là où la nature engendre du nécessaire.

En un sens, la philosophie moderne commence en 1637, quand Descartes écrit que l'homme peut se rendre « comme maître et possesseur de la nature »². Cette idée prend place dans le projet de Descartes de tirer parti de la compréhension des lois naturelles pour améliorer la vie de l'homme, par un accroissement de la productivité agricole mais aussi et surtout par un progrès décisif dans le domaine médical. Dans une perspective annonciatrice de la philosophie des Lumières, Descartes considère que le meilleur moyen de favoriser le progrès intellectuel et moral de l'homme est de lutter grâce aux sciences et aux techniques contre la faim, la maladie et toutes les causes de souffrance physiques, qui l'empêchent de se consacrer au développement de son esprit.

Mais il existe un projet plus radical que celui de Descartes. Bacon ne prétend plus que la compréhension et l'exploitation de la nature par le biais des sciences et des techniques sont inféodées au souci de l'utilité, à la volonté d'améliorer les conditions de vie des hommes. Pour

¹ Aristote, *Les parties des animaux*, éditions Aubier-Montaigne, Paris, 1945.

² René Descartes, *Discours de la méthode*, éditions Gallimard, Paris, 1966.

Bacon, la logique est celle du pouvoir : « *reculer les bornes de l'Empire Humain en vue de réaliser toutes les choses possibles* »³. Le rapport de l'homme à la nature est fondé sur la volonté de la dominer et même d'y substituer des inventions humaines, qui sont en droit préférables aux productions naturelles. Bacon revendique l'artificialisation croissante de la culture humaine et il établit les conditions de possibilités sociales, politiques et métaphysiques de la domination de la nature.

Cette conception euphorique du pouvoir de l'homme sur la nature semble se fissurer à partir du 19^e siècle, quand les premiers effets de l'industrialisation commencent à être visibles sur la nature. La prise de conscience d'une altération irréversible de la nature s'opère dans les régions les plus fortement industrialisées. La nostalgie romantique d'un paradis qui disparaît sous nos yeux peut être considéré comme l'origine des premières réflexions écologiques.

Aujourd'hui, la nature n'a jamais été aussi lointaine, distante, médiatisée par d'innombrables artifices. Elle est en même temps omniprésente et même totalitaire sur le plan symbolique dans la vie des hommes d'aujourd'hui. Niant l'évidence d'une artificialité profonde et irréversible de la civilisation humaine, chacun continue à bercer l'illusion d'un retour prochain à une vie plus naturelle. Que ce soit sur un mode conservateur (retrouver l'harmonie perdue) ou révolutionnaire (libérer la nature réprimée), la nostalgie n'a jamais été aussi intense⁴.

Milieu, environnement et biosphère

Dans les débats actuels, le terme de nature est souvent remplacé par des concepts plus ou moins nouveaux. Le changement de terminologie est-il le signe d'un déplacement des enjeux?

Le terme de milieu est utilisé par la mécanique newtonnienne dans une acception neutre: il désigne un espace, une réalité absolue et impassible. Dans la deuxième moitié du 18^e siècle, Buffon fait basculer le terme dans une dimension biologique, en conjuguant la conception de la physique mécaniste de la notion de milieu et celle des géographes de son temps, qui commençaient à expliquer la diversité humaine par les différences de climat, d'habitat et de nourriture. Entre fond impassible et agent d'une transformation active, le milieu hésite encore.

³ Francis Bacon, *La Nouvelle Atlantide*, Flammarion, Paris, 1995.

⁴ Clément Rosset, *L'anti-nature*, PUF Quadrige, Paris, 2004.

C'est avec Darwin que la notion se dépouille de son acception mécaniste. La sélection naturelle s'opère par un tri dont le milieu est un l'acteur principal. Ce qui devient ici central, c'est l'étude des relations entre les vivants et leur milieu. Ce déplacement signifie aussi qu'on remet en cause l'idée d'une « économie naturelle », qui serait un ordre divin parfait et inchangé. La nature ne peut plus être conçue comme une construction harmonieuse et idéale, mais comme le résultat de relations dynamiques. Dès lors qu'il n'y a d'ordre assigné d'avance, la voie d'une recherche nouvelle s'ouvre : celle des relations des vivants à ce milieu toujours peuplé d'autres vivants où ils ont à vivre, ce que le disciple allemand de Darwin, Ernst Haeckel, baptise en 1869 « oecologie » avant que le mot ne prenne en 1893 son orthographe actuelle. Dans cette perspective, l'homme n'a pas un statut privilégié. Vivant parmi les vivants, il est le résultat du mécanisme de sélection, même si celui-ci a valorisé chez lui des comportements inattendus. Mais en même temps, l'homme a le droit de développer le pouvoir que lui donne son savoir, puisque ces armes sont naturelles comme le sont les qualités physiques des animaux. La domination humaine sur la nature est légitime puisqu'elle résulte de l'exploitation de ses qualités naturelles.

Avec la notion d'environnement, la perspective se déplace. Quand on parle d'environnement, on est dans une conception où l'homme est au centre et où la nature l'entoure. Contre le déterminisme de la géographie physique, l'environnement est pensé comme le résultat de l'action de l'homme sur ce qui l'entoure. Tout est pensé par rapport à cette position centrale de l'humain, ce que souligne pour s'en indigner Michel Serres⁵: « Oubliez donc le mot environnement. Il suppose que nous autres hommes siégeons au centre d'un système de choses qui gravitent autour de nous, nombrils de l'univers, maîtres et possesseurs de la nature ». Le terme d'environnement est apparu dans les années 1920 en France, puis est tombé en désuétude en même temps que la géographie humaine à laquelle il devait son succès. Il s'exporte vers les USA, qui sont à la recherche d'un mot pour suppléer l'absence d'équivalent à milieu. Il revient en Europe dans les années 1960, pour s'imposer et devenir dominant à partir des années 1970, porté par la dynamique de ce qu'on peut appeler la « révolution de l'environnement »⁶. La perspective environnementaliste traduit une conception humaniste de l'écologie; l'homme protège la nature pour se préserver lui-même, de la même façon qu'il prend soin de sa maison:

⁵ Michel Serres, *Le Contrat naturel*, éditions François Bourin, Paris, 1990.

⁶ Max Nicholson, *La révolution de l'environnement*, Gallimard, Paris, 1973.

« De Stockholm à Rio, c'est le concept réductionniste et anthropocentrique d'environnement et non celui holistique et biocentrique de biosphère qui s'est imposé »⁷.

Contre cet humanisme écologique, le concept de biosphère s'impose d'emblée comme revendicatif, contre la condescendance du protectionnisme. Les penseurs de la biosphère considèrent que l'homme n'est qu'un être vivant parmi d'autres, et que rien ne fonde un quelconque privilège. L'idée qu'un progrès technique et scientifique exponentiel n'est pas la seule voie qui s'offre à l'humanité est envisagée. On assiste à un changement de paradigme, une remise en cause de la mythologie du progrès. Cette conception peut conduire à penser que l'homme est en surnombre sur la terre, qu'il parasite et détruit la biosphère par ses visées hégémoniques. Une telle vision peut mener aux formes les plus radicales de la *deep ecology*, pour qui les dangers que la surpopulation humaine fait courir à la « communauté biotique » en font une espèce nuisible: « la disparition de la race humaine totale ne serait pas une catastrophe morale, mais plutôt un événement que le reste de la communauté de vie applaudirait des deux mains »⁸.

Comment échapper aux dérives antihumanistes de la *deep ecology*? N'est-il pas possible de défendre l'environnement sans condamner l'homme? Que pourrait-être une politique humaine de la nature?

Politiques de la nature

« La biosphère a été partiellement transformée en anthroposphère ou technosphère. Là où nous pouvions faire fond sur des automatismes régulateurs, il convient d'instituer des procédures de régulation artificielles, d'instaurer une politique de la nature »⁹. La question de savoir si une véritable politique de la nature est possible est sans doute aujourd'hui un enjeu démocratique majeur. Il suffit de penser à Hans Jonas, qui ne voit d'autre solution à l'impuissance démocratique dans ce domaine que l'instauration d'« une tyrannie bienveillante et bien informée » pour mesurer ce qui est en jeu.

⁷ Jacques Grinevald, in *La nature en politique*, sous la direction de Dominique Bourg, L'harmattan, Paris, 1993.

⁸ Paul W. Taylor, cité par R. F. Nash in *The rights of nature*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1989. Cité par Dominique Bourg, dans *Le nouvel âge de l'écologie*, éditions Charles-Léopold Mayer, Paris, 2003 (page 123).

⁹ Jacques Grinevald, op. cit., p. 50.

Mais pourquoi les politiques de l'environnement semblent-elles si éloignées de ce qui apparaît nécessaire ? Pourquoi ce qui doit être fait ne l'est-il pas, ou si lentement et partiellement? Au nom du droit des générations futures, le droit de l'environnement ne devrait-il pas avoir priorité sur toute autre considération?

L'une des réponses à ces questions réside dans le fait que les problèmes soulevés par les risques écologiques contemporains sont tout à fait inédits. Ils ont en effet quatre caractéristiques qui rendent l'action politique difficile à engager.

Ce sont tout d'abord des risques largement invisibles et insensibles. Le trou dans la couche d'ozone ne se voit pas et l'hypothèse du réchauffement climatique peut être remise en cause à chaque hiver rigoureux. Ce sont aussi des risques imprévisibles, en raison de la multiplicité des paramètres et de la complexité des modèles. Personne ne peut affirmer savoir exactement comment les phénomènes vont évoluer. Ces deux paramètres rendent la tâche des responsables politiques difficile: comment faire percevoir ce qui est imperceptible, comment faire accepter des mesures contraignantes au nom d'un pire qui n'est ni visible ni avéré¹⁰? . De difficile, la tâche du politique devient quasiment impossible quand on ajoute que les risques écologiques contemporains se caractérisent aussi par leur inertie et leur caractère planétaire. Autrement dit, des mesures strictement régionales n'auront aucun effet. Et ce qui est encore pire du point de vue pire de la temporalité politique, les mesures prises ne commenceraient à inverser les tendances engagées que dans plusieurs années, voire plusieurs dizaines d'années. Le défi que la politique de l'environnement pose à la démocratie est donc de taille, et oblige à revenir aux fondements de celle-ci: comment gouverner selon l'intérêt général?

Pour Dominique Bourg, le « scénario démocratique » doit reposer sur trois piliers: le principe de précaution, l'instauration de procédures participatives qui appuient les institutions représentatives et l'écologie industrielle.

Il faut sans doute ici réfléchir à un quatrième pilier, qui est l'éducation et la formation des citoyens. Plus que jamais peut-être, les citoyens ne seront les acteurs de leur avenir qu'à la condition d'être capables de comprendre les phénomènes et leurs enjeux. La formation initiale ne saurait à elle seule répondre à ce besoin: « Il faut sans doute concevoir une société où l'on

¹⁰ Voir sur ces questions le texte de Bernard Chevassus-au-Louis dans ce dossier.

naviguerait constamment entre des lieux de travail et des lieux d'information ou d'apprentissage»¹¹.

Concepts, savoirs ou valeurs : que doit-on enseigner ?

Si la question de la formation tout au long de la vie est centrale, il faut toutefois s'interroger aussi sur la formation initiale. Que doit-on enseigner pour permettre aux citoyens de devenir réellement les acteurs de leurs choix?

Il semble tout d'abord nécessaire de chercher à donner à chaque élève une formation scientifique suffisante pour lui permettre de comprendre les problèmes, les situations, les enjeux, les risques et les débats. Il faudrait sans doute réfléchir à la place et aux contenus de l'enseignement scientifique, afin que ne soit pas réservée aux seules élèves des sections scientifiques la « culture scientifique commune » nécessaire à la compréhension de questions engageant des choix de société comme le clonage ou les recherches sur l'embryon . Cela doit probablement conduire à interroger notre conception des élèves et de la pédagogie : pensons-nous vraiment que tout élève est capable d'accéder à la maîtrise des connaissances scientifiques requises pour comprendre les enjeux éthiques et politiques soulevés par exemple par les biotechnologies ? « Tout nous conduit à l'exigence en fin de compte cardinale : celle de la plus effective démocratisation de la bioéthique »¹².

Il semble tout d'abord nécessaire d'inscrire cette culture scientifique de base aux programmes de toutes les sections, y compris professionnelles, technologiques ou littéraires. Mais cette décision doit évidemment s'accompagner d'une réflexion sur ce que seraient les moyens pédagogiques susceptibles de rendre de rendre effective l'assimilation de ces connaissances par tous les élèves.

Cette transformation des programmes et des pratiques dans le secondaire doit sans doute être précédée d'une formation des enfants dès l'école primaire, formation aux questions scientifiques mais aussi à la conscience du rôle de l'homme dans la préservation de son environnement. On travaillerait ici à l'éducation de futurs « écocitoyens », c'est-à-dire d'adultes qui auront face à la

¹¹ *Ibid.*

¹² *In* Nouveaux regards n° 11, automne 2000.

nature une attitude responsable et respectueuse. C'est là le projet de l'Enseignement relatif à l'environnement (ERE) qui prépare les élèves à prendre conscience de la fragilité des équilibres naturels et de la façon dont nous pouvons agir pour réduire notre pouvoir de nuisance, protéger ce qui doit l'être et restaurer ce qui le peut. L'ERE met en œuvre une pédagogie du projet particulièrement adaptée à ces sujets et à ses objectifs. Toutefois, cet enseignement ne peut pas faire l'impasse d'une réflexion sur ses fins et ses perversions éventuelles. Les enfants sont très réceptifs aux discours de protection de l'environnement, et un usage non réfléchi de ceux-ci n'est pas assuré d'échapper à une dérive antihumaniste. La diabolisation de l'activité humaine peut conduire insensiblement les enfants à considérer que la vie d'un arbre ou plus certainement encore la survie des baleines doit être préférée au développement économique d'une population. Le rôle de l'éducateur est donc capital. Il doit veiller à ne pas tomber dans la facilité d'une opposition caricaturale entre la méchanceté de l'homme et la bonté de la nature et placer le bien-être de tous les hommes dans les priorités de la protection de l'environnement. Il s'agit d'échapper à une représentation fantasmatique d'une nature douce et bonne, telle qu'elle apparaît souvent dans la littérature enfantine ou dans les films d'animation, pour donner une description précise des mécanismes naturels, qui sont dominés par le primat de la survie de l'espèce. Cette priorité est mise en œuvre par la sélection naturelle, qui se caractérise par l'élimination des faibles, des malades, des handicapés... Il ne s'agit évidemment pas de porter un jugement de valeur sur la nature, cela n'aurait aucun sens, mais bien d'échapper à une conception angélique de celle-ci. Le fonctionnement de la nature a pour but de favoriser la reproduction des individus les plus forts et les plus sains, car c'est le meilleur moyen de garantir la survie des espèces. Mais comme le montre Platon dans le *Gorgias*, l'application de ce modèle naturaliste à l'homme conduirait à un système politique de type fasciste, antinomique de la démocratie. Comme l'analyse Patrick Tort dans ses études sur Darwin¹³, le moteur de la sélection naturelle a conduit l'homme à évoluer différemment des autres espèces. Chez l'homme, la sélection naturelle a sélectionné l'abandon de la sélection naturelle, au profit de comportements d'entraide et de défense des plus faibles¹⁴. Comprendre la nature, c'est aussi être lucide sur la violence qui la constitue et sur la fragilité de la posture humaine, qui consiste à résister à la loi du plus fort au nom de l'égalité en droit des êtres humains.

¹³ Patrick Tort, *La seconde révolution darwinienne*, éditions Kimé, Paris, 2002. Voir aussi la publication de l'intégrale des œuvres de Darwin aux éditions Syllepse, sous la direction de Patrick Tort.

¹⁴ Charles Darwin, *La filiation de l'homme et la sélection liée au sexe*, éditions Syllepse, Paris, 1999.

Enfin, il semble que la formation de citoyens sensibles aux questions environnementales et capables de jouer un rôle dans la prise de décisions démocratiques passe par une éducation civique renouvelée, qui pourrait intervenir dans les cadres existant (ECJS et cours de philosophie au lycée, éducation civique en collège, pratique du débat et réflexion sur la vie de classe dans les écoles maternelles et primaire), mais sans doute aussi de façon plus décloisonnée à tous les stades de la formation et dans toutes les sections. Élaborer une pensée, l'exprimer, écouter les autres, débattre, tout ceci s'apprend et il semble qu'aucun espace ne répond spécifiquement à ce besoin dans le secondaire par exemple. Éduquer au doute, à l'intérêt, à l'incertitude aussi. Pour résister aux charmes des rumeurs comme à la force des idéologies, le citoyen doit être capable de comprendre les questions et les hypothèses afin de permettre au politique de jouer pleinement son rôle.